

Orch@ise.fr

<http://www.orchaise.fr>

C.C.A.S. 2011 - C.I.A.S. 2012

- Vivre à Orchaise - C.C.A.S. & C.I.A.S. -

Secrétariat Mairie

Publication le mardi 6 mars 2012

Modification le jeudi 17 avril 2014

Fichier PDF créé le dimanche 17 novembre 2019

Au 1er janvier 2012, la compétence "aide sociale" du C.C.A.S. a été transférée à la Communauté d'Agglomération du Blésois Agglopolys. C'est désormais le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) qui s'occupe des affaires sociales pour les administrés d'Orchaise.

Le 27 janvier 2012, le conseil municipal a décidé de créer un comité consultatif communal composé des mêmes membres que le C.C.A.S. :

Cette commission se charge de perpétuer les actions et aides de proximité déjà mises en place par le C.C.A.S. :

[-] participation pour moitié avec l'UNRPA au coût du transport des administrés de la commune à Herbault le premier lundi et le troisième jeudi de chaque mois pour faire leurs courses. Ce transport est assuré par les taxis Brillard dont la gentillesse n'est plus à démontrer.

[-] financement de l'animation du "repas annuel des anciens".

[-] contribution à la réalisation du dossier administratif pour l'abonnement Présence Verte et prise en charge de 30 € sur le montant du forfait d'installation de 50 €.

[-] soutien financier (sous conditions de ressources) auprès de parents dont les jeunes enfants fréquentent l'Accueil de loisirs sans hébergement de Molineuf.

[-] secours d'urgence à des personnes en grande difficulté financière.

Nous sommes à l'écoute de chaque personne venant nous contacter, naturellement sous le seing du secret.

Plus de renseignements sur les prestations apportées par le C.I.A.S. sur <http://www.ciasdublaisois.fr/>